



Bulletin d'adhésion

Ensemble, pour promouvoir « l'arbre champêtre »

Adhésion
2010

Vous êtes un opérateur, un acteur, de « l'Arbre et de la Haie Champêtres » ?
Vous êtes intéressé par « l'Arbre et de la Haie Champêtres » ?

L'Association Française « Arbres et Haies Champêtres » vous concerne

L'A.F.A.H.C. réunit des associations et opérateurs de terrain, des collectivités, des chercheurs et des particuliers, tous conscients du rôle capital que jouent les « Arbres et Haies Champêtres » dans l'écologie et l'économie rurales.

En 2 ans d'existence, forte du soutien d'une centaine d'adhérents, l'A.F.A.H.C. a obtenu de réelles avancées dans la reconnaissance de « l'Arbre Champêtre » :

- la validation par Ministère de l'agriculture des modalités nationales d'un plan de gestion de l'exploitation agricole par les structures agroforestières (PAGeSA) ;
- Un financement a été ouvert pour l'agroforesterie moderne.

Des résultats hors d'atteinte si chacun était resté de son côté, sur son territoire.

Adhérer, c'est vouloir porter collectivement les questions qui se posent dans tous les territoires depuis 20 ans et qui sont sans réponse par défaut d'être relayées.

L'actualité est favorable à « l'Arbre et la Haie Champêtres » Chacune en parle, dans son secteur d'activité.

Trame Verte et Bleue, stockage carbone, bois énergie, végétation spontanée, biodiversité, ... sont des questions d'actualité à associer au sein d'une même gestion de l'espace. La multifonctionnalité, environnementale, économique et sociale des « Arbres et Haies Champêtres » est la réponse.

Seule l'A.F.A.H.C inscrit la multifonctionnalité des « Arbres et Haies Champêtres » au centre des débats nationaux et donne du crédit à cette approche avec les 20 ans d'expérience de son réseau sur le terrain, aux cotés de professionnels agricoles.

Adhérer à l'A.F.A.H.C., c'est affirmer que nous ferons plus ensemble
Plus l'association comptera de membres actifs, plus sa force de proposition aura du poids au niveau national.

2010, est une année charnière

L'adhésion et la participation de tous les organismes, acteurs et soutiens de « l'Arbre et de la Haie Champêtres », déterminera l'influence de l'A.F.A.H.C.

Merci de votre adhésion en 2010

Yves GABORY
Président

A.F.A.H.C.
04 69 66 58 22
contact@afahc.fr
www.afahc.fr

A.F.A.H.C. : Bulletin d'adhésion 2010

Personnes Morales

Association, Entreprise, Collectivité Locale, Organisme de recherche, ...

Nom de l'organisme :

Objet Social :

Territoire d'exercice de votre activité : Local - Départemental - Régional - National et plus (Rayer les mentions inutiles)

Adresse :

CP -Ville :

Tel : / **Fax :**

Représentée à l'AFAHC par Prénom-Nom :

Fonction :

Adresse mail :

Montant de la cotisation :	OU	
	Cas 1 : Toute Région hors Midi-Pyrénées	Cas 2 : Midi-Pyrénées Une AFAHC régionale créée
Vous êtes un organisme* local :	50 euros	40 euros
Vous êtes un organisme* départemental ou régional :	100 euros	80 euros
Vous êtes un organisme* national ou plus :	200 euros	200 euros
Et plus, ...		
Soutien à l'AFAHC pour promouvoir ses idées : € €
Mécénat d'entreprise : € €

Organisme = Association, Entreprise, Collectivité,...

Personnes Physiques

Prénom - Nom :

Adresse :

CP-Ville : **Tel :**

Adresse mail :

Montant de la cotisation : 20 euros

et plus, ...
Soutien à l'AFAHC pour promouvoir ses idées :

Coupon à retourner accompagné d'un chèque ou bon de commande à :

A.F.A.H.C - Adhésion - INRA Orléans

2163, avenue de la pomme de pin - CS4000 I Ardon - 45075 Orléans Cedex